

Etaient présents :

Mme Le Costaouëc, Directrice et présidente du conseil

Mmes Brasseur, Chognot, Crasnier, Franciscovich, Launay, Lebas, Pelleray, Ziolo, enseignantes

Mme Louchart, maire adjoint chargée des affaires scolaires

Mmes Dallemagne, Delmas, Dupont, Fronteau, Handichi, Leclerc-Flèche, Nieto; Mrs Alexandre, Duval, Sachs délégués des parents d'élèves

Mme Drouineau DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Etaient excusés :

Mr Mourgues, Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Träsch psychologue scolaire

Mme Lebailly, membre du RASED

Mmes Brasquer, Briand, Garcia enseignantes

I. Effectifs prévisionnels:

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
43	61	60	52	48	
Cycle 2 : 104		Cycle 3 : 160			Total : 264 sur 10 classes

Au vu des effectifs, l'école des Platanes est maintenue à 10 classes.

II. Évaluation CM2:

54,74% de réussite en français, avec le taux le plus faible de 48,6% en expression écrite, le plus élevé de 66,7% en vocabulaire.

62,22% de réussite en mathématiques avec le taux le plus faible de 51,3% en résolution de problèmes.

On note une nette amélioration des résultats en mathématiques due au fait que ce groupe d'élèves suit les programmes de 2008 depuis le CE2.

Il reste cependant le problème de la passation en janvier car les enfants sont évalués sur certaines compétences non revues ou non appréhendées.

III. Axes du nouveau projet d'école :

a) bilan du projet d'école 2008/2011:

Le projet d'école n'a été effectif que les 2 dernières années puisqu'il a été écrit en 2008/2009. Les élèves ont progressé en expression écrite mais insuffisamment au vu des résultats des évaluations CM2.

La réhabilitation de la BCD n'est pas terminée faute de temps des adultes et d'un manque de personnes pour aider.

Le travail sur l'axe éducatif a permis une amélioration dans les relations entre les élèves mais des conflits persistent.

b) Le nouveau projet d'école s'orientera autour de trois compétences du socle commun :

- maîtrise de la langue française:

Améliorer la syntaxe orale et écrite

Cycle 2: Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court

Cycle 3: rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte pratique, compte-rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire

- l'autonomie et l'initiative:

Apprendre le métier d'élève

Cycle 2: Ecouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une

activité

Cycle 3: Montrer une certaine persévérance dans toutes les activités – soutenir

une écoute prolongée

- culture humaniste, domaine des arts:

Développer la culture littéraire et humaniste

Cycle 2: Distinguer certaines grandes catégories de la création artistique

(musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture)

Cycle 3: Distinguer les grandes catégories de la création artistique

présentation pour avis au conseil: avis favorable à l'unanimité

IV. APE :

L'APE permet à certains enfants de pallier une lacune en français ou en mathématiques.

La FCPE demande qu'il soit mis en place des entretiens systématiques pour les enfants pris en charge.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle reçoit les familles des enfants en difficulté régulièrement et pas pour l'APE en particulier, un accord préalable étant demandé. Il n'est pas non plus nécessaire de rencontrer systématiquement les familles des enfants pris occasionnellement en APE pour une difficulté passagère.

Ce n'est pas la prise en charge en APE qui doit générer les entretiens avec la famille mais la globalité des résultats de l'enfant. Une fiche de suivi est transmise à la famille après chaque période d'APE.

La FCPE demande un bilan de l'APE:

Les enfants bénéficiant de l'APE se retrouvent en petits groupes. Il devient plus facile pour eux de faire face à leur difficulté et pour l'enseignant de travailler en situation duelle pour améliorer l'acquis. Parfois l'enfant en situation de réussite en APE n'arrive pas à transférer son acquis dans le groupe classe. Le travail en APE peut être très efficace pour l'apprentissage de méthodes ou de techniques mais s'il n'y a pas d'apprentissage des leçons en parallèle les bienfaits disparaissent.

V. Projets de classes :

Rôle des délégués de classe (question du Groupement de Parents):

Selon leur âge, les enfants sont plus ou moins responsabilisés. Dans chaque classe ils sont rapporteurs des conseils d'enfants.

Les délégués surveillent les classes les jours où les élèves vont directement dans les classes à 8h20 pour des raisons d'intempéries.

Dans certaines classes ils aident à régler les conflits aidés de la maîtresse.

Pour tous, c'est un apprentissage de vie civique, une découverte des élections et une préparation au rôle de conseiller municipal pour le CMJ.

Les 2 classes de CM2 partiront en classe de découvertes à St Jeoire en Faucigny du 26 avril au 7 mai 2011.

La classe de Madame Pelleray participera à une activité équitation sur 10 séances d'apprentissage à partir du 17 mars.

Les élèves de CM2 ont reçu une formation aux premiers secours en partenariat avec la Croix Rouge.

Les CM2 rencontreront un auteur fin mai en partenariat avec la bibliothèque du Perray.

Les élèves de CE2 bénéficient d'une formation au permis piéton en partenariat avec la police municipale avec un intervenant départemental sécurité routière ayant un agrément de l'Éducation Nationale et Mr Borelli policier municipal du Perray.

Les élèves de CE2 ont ou vont visiter le musée archéologique de St Germain en Laye.

D'autres sorties ont été envisagées en janvier et février mais non réalisées car aucune nouvelle utilisation du bus communal n'est autorisée jusqu'au 15 mars. Le coût des sorties est très élevé (10 euros par enfant) et ne permet pas d'y ajouter le coût d'un bus. Suite à des différends le bus municipal ne circulera plus du 15 novembre au 15 mars les années à venir.

Transport des enfants à la piscine: les effectifs des classes ont augmenté depuis la rentrée scolaire et nous sommes confrontées au nombre de places insuffisant dans le bus . Pour 3 transports sur 5, il n'y a pas assez de places dans les bus. En cas de présence de tous les enfants, une des 2 classes devra rester à l'école. Tous les services concernés sont informés du problème. Madame Louchart essaie de mettre en place un transport municipal supplémentaire pour les jours où tous les enfants seront présents.

VI. Bilan des demandes de travaux :

Toute l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour les travaux et les investissements réalisés.

Les travaux et investissements réalisés par la mairie :

- changement des sous-bassements de fenêtres dans les 3 classes donnant sur la petite cour
- mobilier pour la bibliothèque: bacs à livres
- remplacement de tous les vitrages abîmés sur les nouvelles huisseries

Les travaux demandés au budget 2011:

- peinture des murs d'une classe
- panneaux d'affichage en liège dans le reste des couloirs et dans la salle des maîtres
- peinture du tableau de classe de Mme Briand

Demands d'investissement (rangées par ordre de priorité):

- stores sur les portes des classes de Mmes Brasseur, Lebas et Le Costaouëc et voile occultant dans la salle informatique (stores inexistant à ce jour)
- une connexion internet dans la salle des maîtres afin de faciliter l'accès aux informations (qui nous parviennent de plus en plus par voie numérique) à tous les enseignants
- étagères murales dans la salle des maîtres
- des étagères en fond de classe pour 2 classes
- 2 fauteuils de bureau pour les classes de CM2
- changement du tableau de classe de madame Brasseur
- armoire dans la classe de madame Brasseur

VII. La sécurité aux abords de l'école :

pédibus: La ligne pédibus en place fonctionne bien. Certains matins, ce sont des séniors qui accompagnent les enfants. Malgré une enquête auprès de 80 familles concernées, seulement 3 réponses sont revenues en mairie et par conséquent aucune autre ligne ne pourra être mise en place.

Sécurité sur les parkings: Les délégués de parents d'élèves de la FCPE soulèvent le problème de la vitesse excessive sur les parkings de l'école mais surtout devant le centre de loisirs.

Madame Louchart rappelle que la route de Chartres est limitée à 50 km/h et que la police nationale verbalise régulièrement, ce qui n'empêche pas les automobilistes de continuer à rouler trop vite. Il n'est pas possible de poser des dos d'ânes car le conseil général les refuse.

Les représentants de parents d'élèves (FCPE et GP) proposent de s'associer à la mairie pour signaler au conseil général la dangerosité de la sortie du centre de loisirs et demander soit une zone 30km/h, soit la pose de feux intelligents.

VIII. Restauration:

Les délégués de la FCPE ont reçu des plaintes de familles car certains enfants se sentent pressés par les dames de service au moment du choix de leurs entrée et dessert. Madame Louchart transmettra aux dames de service, afin que celles-ci se montrent moins pressantes auprès des enfants.

IX. Photocopies du compte-rendu du conseil d'école:

Comme convenu lors du dernier conseil d'école, les familles ont été informées des nouvelles modalités de diffusion du compte-rendu du conseil d'école. Un exemplaire a été affiché sur la porte de l'école, un autre a été diffusé sur les 3 sites (<http://www.ville-le-perray-en-yvelines.fr/sommaire.php3> ; <http://groupementdeparents7.free.fr> ; <http://fcpeleperray.e-monsite.com>) et il a été distribué aux familles qui le désiraient. Cette initiative est très positive car nous n'avons imprimé que 49 compte-rendus sur 225 à diffuser.

Protocole de diffusion: le compte-rendu définitif est envoyé par mail au service scolaire dans les quinze jours qui suivent le conseil et affiché sur la porte de l'école. Le service scolaire l'envoie simultanément par mail aux deux associations de parents d'élèves et Mme Le Costaouëc transmet le compte-rendu imprimé aux familles qui en ont fait la demande.

X. kermesse:

La kermesse de l'école a, cette année encore, remporté un très vif succès. De ce fait, toute l'équipe enseignante propose de renouveler cette fête le 10 juin 2011 à partir de 18h30.

Nous remercions vivement tous les parents qui se sont énormément investis et nous vous redemandons, dès à présent, votre aide pour la recherche de lots pour sa nouvelle édition. Une lettre de demande de lots est à votre disposition pour les entreprises et les magasins du Perray et des villes alentours.

Une réunion aura lieu le vendredi 1er avril.

XI. Dates à retenir:

semaine sportive: du 16 mai au 20 mai 2011

remise du permis piéton le 20 mai 2011 à 18h

collège: réunion de parents le 2 avril 2011

visite du collège semaine du 9 au 19 mai 2011

rencontre sportive entre les CM2 et les 6ème date non fixée

portes ouvertes de la piscine: semaine du 2 mai au 6 mai 2011

remise des prix des CM2: 24 juin 2011

kermesse: 10 juin 2011

Le prochain conseil d'école est prévu le 27 mai 2011. Le conseil d'école est clos à 20 heures 50.

La Directrice

La secrétaire de séance

C. LE COSTAOUËC

M.C FRANCISOVICH